



En réponse à notre liminaire intersyndicale, on pourrait résumer les réponses de la Présidente :

## **Cela tombe bien, j'allais vous en parler.**

En effet, nous avons posé des questions sur l'organisation des services et des restructurations. Et la présidente de dire qu'elle avait les éléments pour nous répondre.

Par contre, nous ne savons pas si elle nous a bien parlé de toutes les réorganisations ou restructurations... à venir. Soyons rassurés, elle a insisté sur le fait qu'elle ne nous cachait rien.

Sur les fiches de signalements, un point d'accord avec nous : elles seront toutes bien présentées en CHS-CT.

Par contre pas de réponse de sa part sur le Comité Social d'Administration. Et que les assistants de prévention étaient déjà informés donc qu'ils n'avaient pas besoin d'être présents. Ce n'était pas le sujet. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes...

### **Point pour avis :**

#### **- Présentation DUERP /PAP.**

Dans le cadre des futurs PAP (Plan Annuels de Prévention), les effets néfastes du télétravail devront être pris en compte, à savoir les TMS (Troubles musculo-squelettiques) et les risques d'isolements.

Pour l'Intersyndicale, tous les agents exerçant en télétravail doivent avoir les mêmes équipements à leur domicile qu'au bureau.

Nous avons rappelé qu'après l'incendie de Lubrizol, la Direction s'était engagée à remettre à jour les valises SEVESO. Les valises sont en cours de mise à jour et les exercices d'évacuation sont prévus d'ici la fin de l'année, en fonction du contexte sanitaire.

Ce sujet avait été vu lors du CHS-CT du 25 mai dernier et les organisations syndicales ont voté « contre » tout en reconnaissant la qualité du travail des assistants de prévention.

Ce programme se fait dans un cadre de restructurations et de suppression d'emplois. Nous avons donc voté « contre ».

Le CTL sera donc à nouveau convoqué avec un projet qui sera sûrement revu par la Direction.....

## Points pour information :

### - LE TBVS : (Tableau de Bord de Veille Sociale) :

Pour la Direction, les résultats sont meilleurs que les années précédentes. Pour nous, bien évidemment, la réalité est toute autre.

En parallèle des résultats de l'Observatoire interne, des TBVS des années précédentes, et les résultats pour 2020 coïncident et indiquent une nette dégradation des conditions de travail des agents.

En réponse à l'explosion du nombre de jours de congés mis en CET, la présidente a indiqué que c'était pour se réserver une poire « au cas où... », que c'était un libre choix.

Pour nous, bien entendu, ce sont les restructurations, les suppressions d'emploi et l'absence d'augmentation de nos salaires qui empêchent les collègues de pouvoir prendre ces jours de congés.

Et cela est corroboré par le nombre d'heures écrêtées. A moins que pour la Direction, les agents se fassent écrêter pour le plaisir.

A noter que la pandémie a influé sur la dégradation de ces résultats négatifs.

Puisque ce TBVS ne nous présente qu'un bilan, nous avons demandé si un plan d'action était prévu.

La présidente a répondu qu'ils le faisaient mais service par service. Regrettable.

Nous avons attiré l'attention sur un service en rapport avec un fort dépassement des critères.

### - Reprise du travail en présentiel et levée progressive des mesures sanitaires :

**Point important : Il relève de la responsabilité du chef de service de contacter les collègues en télétravail 5/5 jours dans le cadre de la pandémie ainsi que l'assistant de prévention .**

Le retour des collègues en présentiel doit faire l'objet d'un accompagnement par les chefs de services pour que celui-ci se fasse dans les meilleures conditions. Cela concerne 59 collègues pour la DRFIP 76.

Pour le retour effectif, le médecin de prévention doit donner son feu vert.

Les assistants de prévention prennent contact avec les collègues et contactent aussi les chefs de services.

### - Points immobiliers.

Nous avons rappelé une énième fois notre vision des aménagements immobiliers dans le département. Encore une découverte pour la Direction, ...

Les projets survolés lors de ce CTL feront l'objet d'un approfondissement lors de commissions immobilières après avoir pris contact avec les collègues.

### ***Le déménagement du CFP du Havre municipale vers l'Hôtel des finances :***

Des plans nous ont été communiqués. Après avoir rencontré les collègues, nous ferons remonter leurs doléances en commission immobilière.

Les collègues de la Municipale devraient intégrer les locaux du deuxième étage avec un accueil au RDC...

**Concernant la création du SGC de Montville** : l'appartement de fonction sera transformé en bureau. Ce projet a été vu avec l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et présenté à plusieurs reprises en CTL. Un projet sous de bons auspices ?

**Réaménagement du site de Dieppe** : Le nouveau service arrivera au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les travaux vont bientôt débuter.

La Direction était satisfaite du projet de Dieppe. Mais l'intersyndicale est intervenue pour rappeler différents points.

Même si les collègues sont satisfaits d'avoir eu une présentation bien en amont, ils regrettent cependant d'avoir dû se prononcer dans un délai trop restreint. De plus, Certains points remontés par nos collègues restent en suspens.

Afin de faciliter les échanges entre les agents des divers services et parce qu'ils sont tous concernés, nous avons demandé à la Direction d'organiser des groupes de travail, car ce projet qui pourtant n'appelait pas de difficultés particulières semble irriter les agents et conduit à des situations de blocage malencontreuses

La Direction nous a concédé un GT (groupe de travail) en septembre. Espérons que ce ne soit pas trop tard.

Nous en discuterons aussi lors de la prochaine Commission immobilière.

**Pour la trésorerie de Sotteville** : La mairie veut récupérer les locaux pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Un lieu à proximité serait retenu mais la durée de remise en état de ce local risque de poser problème. Le dossier pourrait se décanter la semaine prochaine, une réunion avec la mairie aura lieu.

**Sur le site de Fécamp**, le nouveau service relocalisé devrait arriver en septembre 2024. Aucune décision n'est prise à ce jour. La Présidente a indiqué privilégier les locaux domaniaux.

**Lillebonne** : les travaux de peinture seront faits en juillet. Le changement des sols se fera à la suite. La moquette sera recouverte et le 1<sup>er</sup> étage sera changé.

Nous sommes aussi intervenus sur la situation du poste de **Bellencombres**. En effet, le logement de fonction est repris par une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Les travaux ont débuté. Reste à voir les conditions pour le parking mais aussi pour l'accès à la chaudière et au compteur d'eau.

Dossier à suivre.

- Questions diverses :

Nous sommes intervenus sur un document paru dans Ulysse cadre actant **la disparition du SGC de Gournay en Bray**. Pas de souci pour la présidente, c'est une erreur à corriger.

Nous sommes intervenus sur le **SGCD (Secrétariat Général Commun Départemental) et l'expérimentation AGILE**.

La Direction nous a parlé d'un programme complexe (le retour de madame Pheulpin?)

Pour l'intersyndicale, la Cité serait gérée par la société AGILE, qui semble être une foncière.

Mais pour la Présidente, il ne s'agit pas d'une foncière. Elle a été catégorique. La gestion restera publique. Le doute est cependant permis vu la structure de la société AGILE, ex SOVAFIM.

Cela se traduit par la création d'un SGCD qui serait piloté par la Préfecture à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Pour se faire, les collègues du comité de gestion de la cité seraient « mis à disposition » de ce SGCD, précision que nous avons obtenu ce matin.

Les collègues ne sont donc pas obligés d'accepter. La Direction locale va les rencontrer prochainement pour les informer – ne serait ce pas pour les convaincre. Ils doivent prendre leur décision rapidement, sans bien connaître les tenants et les aboutissants.

A voir pour la suite.

Enfin, nous sommes intervenus sur la volonté de la Direction de faire exercer des **permanences par les SIP dans les Maisons France Services.**

Pas d'obligation à ce stade, mais la Présidente a bien insisté sur le fait que cette mission incombait au SIP. C'est de l'accueil déporté.

Nous avons indiqué que les agents ne se voyaient pas faire ces permanences ne parvenant déjà pas à réaliser leurs missions dans leur SIP.

Les agents faisant ces permanences auront l'équipement de base : un PC, une imprimante, une clé 4 G, le terminal de CB, le kit sanitaire et si besoin le plexiglas.

Le duvet et la gamelle ce sera pour un peu plus tard.

Pour l'Intersyndicale, mieux vaut recevoir nos usagers dans nos locaux plutôt que de fermer les sites et aller les accueillir ailleurs.

En conclusion, pour les services où il y aura des problèmes pour mettre du monde dans les permanences, ce seront les Equipes Départementales de Renfort qui y seront mis.

Nous sommes arrivés avec nos questions et la Direction est arrivée avec ses réponses.

**N'appelle-t-on pas cela un dialogue de sourd ?**